

COMMUNIQUÉ
immédiate

pour publication

Une tournée d'information débutera sous peu
LANÇEMENT DU COMITÉ DE GESTION DU BASSIN VERSANT DE LA
RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Sherbrooke, le 20 novembre 2002. - Le Comité de gestion par bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) a été légalement constitué au printemps 2002. Depuis, un comité provisoire travaille à la mise en place d'une structure permanente qui devrait prendre effet à la suite de l'Assemblée générale annuelle de l'organisme, prévue en février 2003.

Le COGESAF a pour mandat de regrouper les organismes afin de développer une approche de gestion intégrée de l'ensemble des ressources, en particulier l'eau, et des activités du territoire du bassin versant de la rivière Saint-François, pour les aspects de protection et d'équilibre des écosystèmes ou encore de promotion et de développement durable.

Les grands objectifs poursuivis par notre comité sont les suivants :

1. Mettre en valeur l'ensemble du territoire du bassin versant de la rivière Saint-François ;
2. Réunir les différents intervenants de tous les milieux, privés et autres ;
3. Agir à titre de promoteur, formateur et éducateur ;
4. Acquérir et posséder tout bien et équipement nécessaire à la réalisation des objectifs de l'organisme et ;
5. Chercher l'autonomie financière et fonctionnelle.

Le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François s'étend sur une superficie de 10 230 km². La rivière prend sa source dans le Lac Saint-François pour aller se jeter dans le Fleuve Saint-Laurent à la hauteur du Lac Saint-Pierre. Son parcours lui fait traverser trois régions administratives et treize MRC. C'est plus de 320 000 personnes, soit environ 4,5 % de la population du Québec qui sont touchées par ce bassin versant. Pour simplifier sa gestion, le bassin versant a été divisé en 3 régions qui sont les suivantes :

- Région Bas Saint-François
Elle comprend la zone principale de la rivière Saint-François de la limite ouest de la Ville de Sherbrooke jusqu'au fleuve et les sous-bassins St-Germain, Ulverton, Au Saumon (Lac Brompton), Watopeka.
- Région Moyen Saint-François
Elle comprend la Ville de Sherbrooke et les sous-bassins De la Clef, Magog et Massawippi.
- Région Haut Saint-François
Elle comprend la zone principale de la rivière Saint-François de la limite est de la Ville de Sherbrooke jusqu'au nord-est du bassin et les sous-bassins Des Indiens, Aux Bleuets, Au Saumon (Lac Moffat), Maskinongé, Eaton et Au Canard.

Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF)

En ce qui concerne la structure du COGESAF, le conseil d'administration se compose de trente-cinq (35) personnes,

- Un membre par collège électoral par région ;
- Un représentant du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et un représentant du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.

Les membres sont regroupés en collèges électoraux de la manière suivante :

Municipal et MRC : représentant provenant du milieu municipal et des municipalités régionales de comté.

Agricole : représentant provenant d'un organisme du milieu agricole.

Tourisme : représentant provenant d'un organisme du secteur touristique.

Culture et patrimoine : représentant provenant d'un organisme du secteur culturel ou du patrimoine.

Éducation : représentant provenant d'un organisme du secteur éducatif.

Santé : représentant provenant d'un organisme du secteur de la santé.

Forestier : représentant provenant d'un organisme du secteur forestier.

Groupes environnementaux : représentant provenant d'un groupe environnemental.

Plein air : représentant provenant d'un groupe de plein air.

Secteur industriel : représentant provenant d'un organisme du milieu industriel.

Secteur économique : représentant provenant d'un organisme du milieu économique.

Une tournée des trois régions du bassin débutera au début du mois de décembre dans le but de rencontrer et d'informer les organismes intéressés par la gestion de l'environnement selon une approche par bassin versant. La première région à être visitée sera celle du Bas Saint-François en décembre. Une rencontre aura lieu à Drummondville et une à Windsor. De plus amples informations à ce sujet, concernant le lieu et l'heure, vous seront communiquées sous peu. Par la suite, en janvier, c'est la région du Moyen Saint-François qui sera interpellée suivi de la région du Haut Saint-François.

Enfin, le COGESAF a reçu en septembre la somme de 20 000\$ du ministère de l'Environnement du Québec. Cet argent permettra de réaliser la mise en opération du Comité de gestion par bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) et de le faire connaître dans le milieu.

Pour de plus amples informations, veuillez me contacter aux coordonnées ci-bas.

-30-

Source : Stéphanie Martel
 Chargée de projet COGESAF
 (819) 345-1439
 stephaniemartel@bellnet.ca

165, rue Moore, Sherbrooke (Québec) J1H 1B8
Tél.: (819) 345-1439 ou (819) 821-4357 Télec.: (819) 821-3841
 stephaniemartel@bellnet.ca